

Se familiariser avec les évaluations communes

Modifications des modalités parues au BO n° 7 du 31/07/2020

Les PDF des nouvelles épreuves du B.O.C. accompagnées de leurs grilles d'évaluation sont sur le site lycee.editions-bordas.fr.

Les modalités précédentes prévoyaient une évaluation 1 en 2 temps : compréhension de l'oral et expression écrite. La partie expression écrite a été supprimée.

En classe de 1^{re}

Évaluation 1 ▶ 2^e trimestre – 20 points – 20 minutes

Niveaux visés : LVA = B1 – LVB = A2-B1

Compréhension de l'oral

- Communication du titre du document support de l'évaluation et éventuellement des noms propres
- Document audio ou vidéo d'1 min 30 maximum
- 3 écoutes espacées d'1 min (prise de notes possible lors de l'écoute)
- Compte-rendu du document en français de manière libre ou guidée

Évaluation 2 ▶ 3^e trimestre – 20 points – 1 heure 30

Le sujet est remis en intégralité au début.

Le candidat organise son temps comme il l'entend. Niveaux visés : LVA = B1-B2 – LVB = A2-B1

Compréhension de l'écrit 10 points

- 1 ou 2 textes
- Longueur cumulée des textes = entre 2 300 et 4 000 signes
- Compte-rendu en français ou en anglais selon la consigne du ou des texte(s) de manière libre ou guidée

Expression écrite 10 points

- 1 ou 2 questions en lien avec la thématique générale du ou des supports de la compréhension de l'écrit
- Document iconographique possible
- Rédaction en anglais

Outre le titre du document, les noms propres peuvent désormais éventuellement être communiqués.

En classe de T^{le}

Évaluation 3 ▶ 3^e trimestre – 20 points (10 points pour la compréhension • 10 points pour l'expression)

PARTIE 1 : écrit – étude de dossier

Durée : 1 heure 30. Le sujet est remis en intégralité au début.

Le candidat organise son temps comme il l'entend. Niveaux visés : LVA = B2 – LVB = B1

Compréhension de l'oral

- Communication du titre du document support de l'évaluation et éventuellement des noms propres
- Document audio ou vidéo d'1 min 30 maximum
- 3 écoutes espacées d'1 min (prise de notes possible lors de l'écoute)
- Compte-rendu du document en français de manière libre ou guidée

Compréhension de l'écrit

- 1 ou 2 textes
- Longueur cumulée des textes = entre 2 500 et 4 300 signes
- Compte-rendu en français ou en anglais selon la consigne du ou des textes
- Il peut en outre être demandé de répondre en français ou en anglais à une question portant sur la compréhension de l'ensemble du dossier  

Expression écrite

- 1 ou 2 questions en lien avec la thématique générale du dossier  
- Document iconographique possible
- Rédaction en anglais

PARTIE 2 : oral

Durée : 10 min + 10 min de préparation – Choix entre 3 axes. Niveaux visés : LVA = B2 – LVB = B1

Expression orale en continu

- Expression à partir d'un document, au choix parmi 2 documents iconographiques, 2 citations ou 1 document iconographique et 1 citation
- 5 min pour justifier quel document ou quelle illustration illustre le mieux l'axe choisi et pourquoi

Expression orale en interaction

Échange avec l'examineur sur des questions plus générales portant, par exemple, sur le travail réalisé en classe sur l'axe choisi

Les modalités précédentes ne prévoyaient pas la possibilité de faire le compte rendu en français. Il conviendra d'entraîner vos élèves à cette possibilité.

Les modalités précédentes ne prévoyaient pas de temps de préparation.